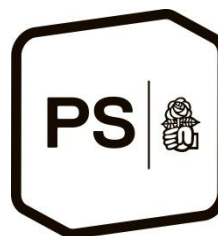


Parti socialiste jurassien  
Rue du Nord 38  
2800 Delémont  
Téléphone : 032 422 40 94

[info@psju.ch](mailto:info@psju.ch)  
[www.psju.ch](http://www.psju.ch)



Parti socialiste  
jurassien

Delémont, avril 2026

## COTISATIONS 2026

Chère et cher Camarade,

Nous t'invitons à verser ta contribution au PSJ et te remercions de ton soutien et pour ton engagement.

Nous te rappelons le barème des cotisations (en vigueur depuis 2018) :

Revenu imposable :	Cotisation (CHF) :	Revenu imposable :	Cotisation (CHF) :
15'000 à 20'000.-	75.-	60'001 à 70'000.-	260.-
20'001 à 30'000.-	110.-	70'001 à 80'000.-	300.-
30'001 à 40'000.-	140.-	80'001 à 90'000.-	340.-
40'001 à 50'000.-	185.-	90'001 à 100'000.-	390.-
50'001 à 60'000.-	220.-	au-delà de 100'000.-	3,9 pour mille du revenu

Les personnes mariées n'exerçant pas d'activité lucrative, les rentières et rentiers qui disposent de la seule rente AVS, les apprenti-e-s et les étudiant-e-s s'acquitteront d'une cotisation de Fr. 40.-. Les autres rentiers sont soumis au barème des cotisations.

Pour les revenus jusqu'à 40'000.-, nous partons du principe que le montant de la cotisation constitue un ordre de grandeur. Nous ne t'en tiendrons pas rigueur si tu ne pouvais pas verser tout ou partie de ta cotisation. Un petit mot à l'un des soussignés serait alors apprécié.

En te remerciant vivement, nous t'adressons, Chère Camarade, Cher Camarade, nos salutations amicales.

**Parti socialiste jurassien**

Jean-Louis Imhof  
Responsable des finances

Armelle Cuenat  
Secrétaire politique

Jelica Aubry-Janketic  
Présidente a.i.

Annexe : 1 bulletin de versement